

<https://www.pressegauche.org/Pollution-majeure-a-Longueuil-Des-depots-a-neige-intoxiquent-nos-rivieres>



Pollution majeure à Longueuil

- Des dépôts à neige

intoxiquent nos rivières

- Communiqués -

Date de mise en ligne : mercredi 14 avril 2021



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 14 avril 2021 - Des images captées par des citoyens depuis deux jours à Longueuil et diffusées sur les [réseaux sociaux](#) montrent une eau polluée sortant d'un bassin de décantation de la Ville. L'émissaire s'écoule directement dans un ruisseau d'une eau limpide, dans le boisé du Tremblay, un refuge faunique d'importance de la rainette faux-grillon au Québec. Des poissons et grenouilles mortes y ont été observés et un silence complet régnait alors qu'en temps normal le cri des rainettes se fait entendre en pleine saison printanière. La Fondation Rivières demande au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de revoir les autorisations émises par son ministère et qui font en sorte que des dépôts à neige laissent s'écouler des panaches de pollution dans les cours d'eau.

Pour M. Patrick R. Bourgeois qui s'est rendu sur le site pour vérifier l'origine de la contamination, « On ne peut tolérer qu'un dépôt à neige, montagne de pollution s'il en est une, s'écoule dans une réserve faunique, tuant les rainettes faux-grillon au passage. Il est plus que temps de revoir la gestion de ces dépôts. J'ai filmé ce que le commun des citoyens n'aurait jamais vu, en plus des cours industrielles et des déchets jusqu'en rive, sans qu'aucune limite de protection ne soit respectée. Un saccage environnemental dans ce qui devrait être un paradis faunique » déclare-t-il.

Selon la Fondation Rivières, les normes gouvernementales doivent être révisées et tenir compte de la fragilité de certains milieux. De simples bassins de décantation, trop petits de surcroît, ne permettent que d'enlever le sable. De nombreux autres contaminants (chlorures, sels, métaux, huiles et graisses, microplastiques, etc.) provenant des neiges souillées s'échappent ainsi jusqu'aux cours d'eau. Les normes sont les mêmes peu importe le milieu récepteur, un non-sens. La Fondation a d'ailleurs porté plainte au ministère de l'Environnement en juillet 2018 dans un dossier similaire situé en bordure de la rivière Magog. Les analyses obtenues affichaient des dépassements majeurs des matières en suspension. Le Ministère aurait alors entrepris un suivi plus serré de l'exploitation du site sans toutefois resserrer les normes environnementales du site.

Pour Alain Saladzius, ingénieur et président de la Fondation Rivières, « le traitement des eaux fortement polluées qui sortent des dépôts à neige doit être amélioré. Les critères de conception sont trop faibles et ne tiennent pas compte du milieu récepteur. Des tests de toxicité devraient être applicables car des mortalités de poissons ont été constatées. Cette année la rapidité de la fonte des neiges nous rappelle que les changements climatiques occasionnent des bouleversements dont il faut maintenant tenir compte » conclut-il.

L'ancien maire de Huntingdon, Stéphane Gendron, confirme : "J'ai été témoin de cette aberration pendant des années, le ministère de l'Environnement nous autorisait à déverser les eaux du dépôt à neige dans un cour d'eau verbalisé qui se jetait dans la rivière Châteauguay. C'était totalement incohérent, mais sur le prétexte de manque de fonds, tout est acceptable. C'est extrêmement gênant."

Vidéo du cours d'eau contaminé :

<https://www.facebook.com/patrick.bourgeois.37/videos/10224860618205389>

Vidéo du dépôt à neige :

<https://www.facebook.com/patrick.bourgeois.37/videos/10224882276626836>

Plainte de la Fondation Rivières concernant dépôt de Magog 2018

<https://fondationrivieres.org/wp-content/uploads/2021/04/2018-07-17-FR-Depot-neige-Magog-Plainte-au-MDDELCC.p>

[df](#)